

ROUGON EPERON ROCHEUX

Alpes de Haute-Provence

21

Site Classé

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 9 décembre 1942

Autres mesures de protection concernant le site

- Site inclu dans le site classé des Gorges du Verdon :
26 avril 1990

Propriété

Communale

Autres protections au titre des sites sur la commune

- Site Classé et Site Inscrit des Gorges du Verdon
(voir : Gorges du Verdon)

Superficie

0,15 ha



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

Au sommet de cet éperon rocheux, véritable nid d'aigle culminant à 930 mètres, a été implanté au IX^{ème} siècle un castrum de petite taille. De cet édifice réputé imprenable, l'essentiel des élévations a disparu, le château ayant été démantelé au XVIII^{ème} siècle.

La configuration des lieux et quelques restes de maçonnerie suffisent toutefois à désigner un site féodal. Ce pouvoir évocateur ajoute au charme du petit village pittoresque de Rougon blotti au pied de l'éperon.

Etat actuel




D'accès difficile, l'éperon rocheux n'est pas un lieu de promenade privilégié. Il constitue par contre un élément important du paysage et de l'histoire du petit village de Rougon sis en balcon au dessus du Point Sublime, dans l'un des secteurs les plus fréquentés des gorges du Verdon.

Observations

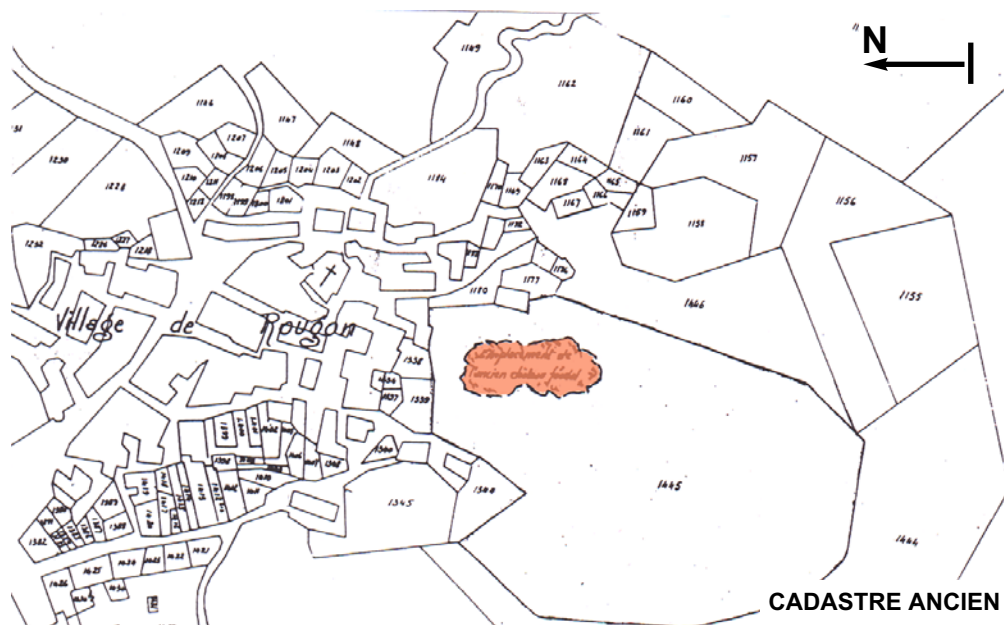
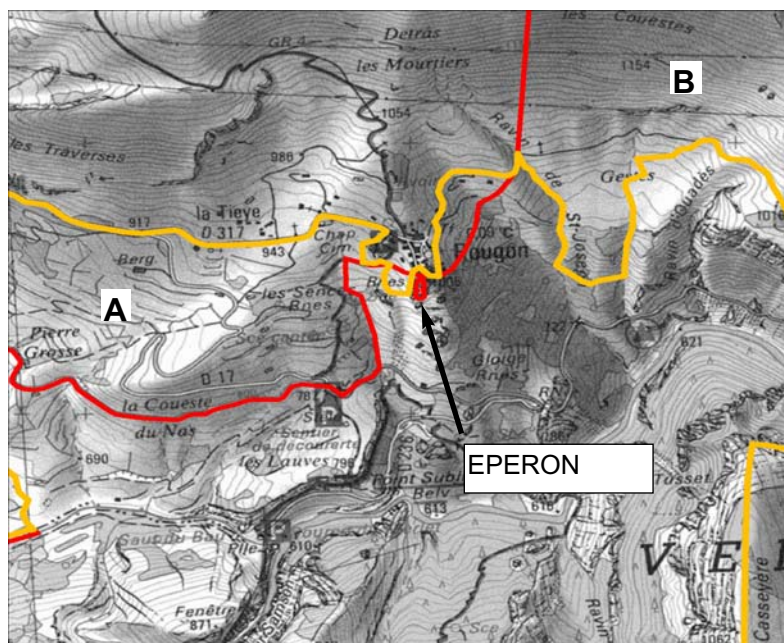
Le site et ses abords sont inclus dans le périmètre du site classé des gorges du Verdon.

LOCALISATION ET PERIMETRE

L'éperon rocheux sis sur la parcelle cadastrale n° 1445 et sur lequel s'élevait l'ancien château féodal de Rougon.
(Arrêté du 9 décembre 1942)

-  Périmètre du Site Classé de l'éperon rocheux
-  Périmètre du Site Inscrit des Gorges du Verdon (A)
-  Périmètre du Site Classé des Gorges du Verdon (B)

SITUATION



CADASTRE ANCIEN